

12 Sports

Football/Coupe de la Caf/Tour de cadrage aller/CF Mounana-Asec Mimosas: 2 - 1

Le plus dur reste à venir pour les Mounanais

James Angelo LOUNDOU

Libreville/Gabon

"ON va les piler chez nous. Je jure qu'on va les piler à Abidjan". Ces mots prononcés par Aristide Bancé avant d'ouvrir la porte du vestiaire de l'ASEC Mimosas, quelques minutes après le coup de sifflet final, sonnent comme l'enfer qui attend le CF Mounana, le week-end à venir, dans le cadre du match retour du tour de cadrage de la coupe de la Confédération africaine de football (Caf).

Une seconde manche qui, en cas d'élimination, samedi prochain en Côte d'Ivoire, laissera bien des regrets aux Mounanais, qui n'ont malheureusement pas su matérialiser leur bonne production aller - la physionomie des débats en dit long -, par un succès plus net.

C'est que, jusqu'à la réduction du score par le défenseur central ivoirien, Souleymane Koanda, les poulains de Kevin Ibinga étaient en ballotage très favorable face aux Ivoiriens évoluant sans leur dernier rempart burkinabé, Hervé Koffi Kouakou, blessé pen-

dant l'échauffement. Mais aussi de Bancé, laissé sur le banc et qui n'a re-foulé la pelouse de ses exploits de la coupe d'Afrique des nations 2017 que lors des sept dernières minutes.

La production globale du CF Mounana devrait, toutefois, servir de fil conducteur pour obtenir une historique qualification en phase de poules de la coupe de la Caf. Toute victoire étant bonne à prendre en phase décisive d'une compétition, les Mounanais devront donc aller défendre à Abidjan, le couteau entre les dents, l'infime avantage pris samedi dernier dans un stade de l'Amitié morne plaine. Du portier Yves Stéphane Bitseki Moto à l'attaquant Guedegbe (de retour au pays), en passant par Dieu-donné Nkoume Kemba, David Massamba et Cédric Ondo Biyoghe, les cadres devront servir de locomotive pour tirer leurs équipiers moins expérimentés, afin de toucher au but visé par les champions du Gabon.

Les dernières confrontations ivoiro-gabonaises ayant toujours tourné en faveur des premiers, la mission du CF Mounana, en plus de la qualification,



Photo : Wilfried MBINAH

Remplaçant Hervé Koffi (blessé), Boris Junior Mandjui s'incline ici sur la frappe enveloppée de Louis Ameka Autchanga.

sera de mettre un terme à la série négative.

Bitseki Moto et Cédric Ondo Biyoghe n'ont probablement pas oublié le cuisant revers (1 - 4) essuyé avec les Panthères du Gabon A', lors du championnat d'Afrique des nations (Chan) 2016 au Rwanda, face à la Côte d'Ivoire, où évoluaient notamment Serge Armand Aka et Daouda Diarassouba, les deux milieux de terrain mimos.

Il reste donc aux Mounanais à écrire, le week-end prochain, le plus beau chapitre de leur jeune histoire en campagne africaine.



Photo : Wilfried MBINAH

Aristide Bancé a promis une manche retour difficile à Ralph Bamba et ses équipiers.

Fiche technique

Stade de l'Amitié

Arbitre : Bamalak Tessema Wayessa (Ethiopie)

Buts : Louis Ameka Autchanga (21e) et Nick Zamble (63e) pour le CF Mounana ; Souleymane Koanda (68e) pour l'ASEC Mimosas.

Avertissements : Yannick Pognongo (71e) pour l'Asec Mimosas.


Pelouse en excellent état.

CF Mounana : Bitseki Moto - Bamba, Coulibaly, Nkoume, Obama - Massamba, Mboudou, Kassimu (Zamble, 46e) - Autchanga, Guedegbe (Mensah, 69e), Allogho Mba (Ondo Biyoghe, 62e)

Entraîneur : K. Ibinga

ASEC : Mandjui - Gloudoueu, Koanda, M. Aidara - Angbandji (Jabi, 75e), D. Diarassouba, Koutouan, S. Aka, A. Kone - Pognongo (Bance, 71e), Mpumbu Badra (F. Dos-sou, 54e)

Entraîneur : S. Traoré



COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE



INSTITUT DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
POLE REGIONAL DE FORMATION DES REGIES FINANCIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE

AVIS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS PERMANENTS

L'Institut de l'Economie et des Finances, pôle Régional de Formation des Régies Financières de l'Afrique Centrale (IEF-Pôle Régional), institution spécialisée de la CEMAC par l'Acte additionnel n° 8/CEMAC-006-CCE*2 du 14 décembre 2000 a pour mission principale la formation :

- Des inspecteurs des douanes, des impôts et du Trésor public ;
- Des administrateurs économiques et financiers.

Pour réaliser cette activité, l'IEF-Pôle Régional s'appuie sur un corps enseignant composé d'enseignants permanents et d'enseignants vacataires.

Les enseignants permanents sont des spécialistes expérimentés ressortissant des Etats membres de la CEMAC. Ils sont placés sous l'autorité hiérarchique du Directeur des Etudes.

I. Responsabilités / Tâches

Les enseignants permanents, en plus de la mission d'enseignement, participent à la gestion pédagogique, à l'encadrement des étudiants.

Sans que la liste ci-dessous ne soit exhaustive, ils ont pour tâches :

- De participer avec le reste de l'équipe pédagogique à la préparation du cursus de la filière dont il relève ;
- D'assurer la bonne exécution du programme pédagogique des filières dont ils sont responsables ;
- De veiller à l'intégration des enseignements délivrés et participer à l'animation des activités complémentaires ;
- De gérer les évaluations continues, les résultats et leur exploitation ;
- D'assurer l'organisation et l'encadrement des stages d'insertion professionnelle ;
- D'assurer la mise en œuvre et le suivi du protocole d'accord des stagiaires ;
- Dispenser des cours et diriger des travaux dirigés et travaux pratiques.

II. Profil et exigences du poste

- Niveau d'Etudes : Bac+6 au minimum
- Formation : finances publiques, douanes, impôts, trésor public
- Expérience d'au moins cinq ans dans l'un des domaines
- Capacité à gérer et à diriger une équipe pluridisciplinaire
- Rigueur et pédagogie
- Sens de la communication
- Age limite : cinquante (50) ans

III. Rémunération

Les candidats retenus appartiendront à la catégorie correspondant aux personnels d'encadrement suivant la nomenclature du Statut des fonctionnaires de la CEMAC et bénéficieront d'une rémunération telle que prévue dans la grille des salaires de la Communauté.

III. Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Les copies légalisées des attestations et diplômes
- Un certificat de nationalité
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois

Il devra parvenir au plus tard le 30/juin/2017 à l'adresse suivante :

IEF - Pôle Régional
BP : 3913 - Libreville
Email : info@ief-cemac.org

Issu à Libreville le 24 mars 2017.

